

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 4 octobre 2011 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

| | |
|-----------------|--------------------|
| Siège numéro 1: | Francine L. Girard |
| Siège numéro 2: | Jean-Guy Dionne |
| Siège numéro 3: | Germain Ducharme |
| Siège numéro 4: | Michel Plourde |
| Siège numéro 5: | Bernard Laroche |
| Siège numéro 6: | Lisette Fréchette |

Formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée et débute par la récitation de la prière.

Sauf mention expresse à l'effet contraire, le président d'assemblée s'abstient de voter.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que l'ordre du jour soumis soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que les procès-verbaux des assemblées tenues les 6 et 21 septembre 2011 soient acceptés tels que soumis, et qu'il soit fait dispense de leur lecture en raison du fait que chacun des membres du Conseil en a reçu copie préalablement à la tenue de la présente assemblée.

ADOPTÉ

RAPPORT DE DISPONIBILITÉ

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne:

- 1.- D'accuser réception du rapport de disponibilité et d'en accepter les chiffres y indiqués lesquels tiennent compte des factures à payer soumises pour approbation à la présente assemblée; et
- 2.- D'accepter les virements ou écritures mentionnés ci-dessous constituant des ajustements au budget en cours en conséquence d'une augmentation des revenus ou dépenses, d'une diminution des revenus ou des dépenses ou d'une appropriation de surplus ou réserve, savoir:

| | | |
|--|--|------------|
| - Subvention pour pavage | | |
| Ajustement de budget | | |
| 01.382.90.071 – Subvention Gouv. Provincial | | +72 000.00 |
| 02.320.00.625 – Trav. publics Amélioration secteur | | +72 000.00 |
| Écriture de G.L. | | |
| 01.382.90.071 – Subvention prov. (ct) | | 72 000.00 |
| 54.135.90.003 – Recevable subv. Pavage (dt) | | 72 000.00 |
| | | |
| - Subvention défi étudiant – différentiel | | |
| Ajustement de budget | | |
| 01.382.90.080 – Subvention fédérale | | +80.00 |
| 02.701.50.110 – Parcs et terrains de jeux-Rémunération | | +80.00 |

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, Michel Lecours, directeur général et secrétaire-trésorier pour la Ville de Danville certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits budgétaires nécessaires au budget pour le paiement des comptes soumis à la présente assemblée lesquels sont énumérés ci-après.

**Michel Lecours, Directeur général et
secrétaire-trésorier**

COMPTES PAYABLES

Il est proposé par le Conseiller Michel PLourde, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que soient acceptés les dépenses énumérées ci-dessous par activité et qu'il soit procédé à leur paiement et ou annulation, savoir:

| | |
|--|-------------------|
| - Rémunérations et contrib. de l'employeur | 105 676.37 |
| - Administration | 5 537.88 |
| - Sécurité publique | 152 400.70 |
| - Transport routier | 86 202.01 |
| - Hygiène du milieu | 85 381.33 |
| - Aménagement et urbanisme | 7 961.98 |
| - Loisirs et culture | 9 794.90 |
| - Financement | 3 117.33 |
| - Immobilisations/Investissements | 16 637.16 |
| Total : | 472 709.66 |

ADOPTÉ

PÉRIODE DU PUBLIC

- **Alain Caron, Daniel Ducharme et Gilles Vachon** – Représentations relatives à l'appréciation de la dégradation de la qualité de vie dans le secteur du Lac Perkins suite à l'exercice de ce qui semble être de la « location à court terme » de chalets – Dépôt d'une pétition demandant l'intervention de la Municipalité pour réglementer ce type d'activité.
- **2841 – 2011 – Demande d'avis juridique** – Activité de location de bâtisses à des fins récréatives;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité demande à ses procureurs « Martel, Brassard Doyon, s.e.n.c. » de lui soumettre une opinion juridique quant aux possibilités pour la Municipalité de réglementer l'activité de « location de bâtiments » à des fins récréatives sur de courtes périodes et ce dans le but de maintenir une qualité de vie pour les propriétaires résidents, permanents ou saisonniers, du secteur du Lac Perkins ou de quelque autre secteur de la Municipalité.

ADOPTÉ

- **Pierre Hamel, Gaétan Paquin** – Demande d'informations concernant l'évolution du dossier tennis;
- **Léo-Claude Tremblay** – Représentations concernant les avis reçus de la part de la Municipalité et de la demande déposée actuellement pour permettre l'utilisation de « roulottes sur la terre à Jo » à des fins thérapeutiques – Intervention de madame Nancy Sirois qui appuie la démarche de monsieur Tremblay;
- **Camille Côté** – Demande à savoir si le dossier « Auto-cross, moto-cross... » a fait l'objet de changement ou s'il en est toujours à l'état de dossier réglé en ce qui concerne la Municipalité;
- **Ghislain Tessier, André Tessier** – Historique du dossier « moto-cross, auto-cross... » et de la volonté des promoteurs de continuer à développer le dossier en lançant une invitation aux gens et membres du Conseil d'assister à une démonstration de l'efficacité des murs coupe-son le dimanche 30 octobre 2011 à 13h sur le chemin Nicolet-Falls.

RECOMMANDATIONS A LA C.P.T.A.Q.

- Aucune demande n'a été déposée pour fins de recommandations à la présente assemblée;

RAPPORT SUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION

- Une liste des permis émis pour le mois de septembre est remise à chacun des membres du Conseil indiquant une valeur totale de \$326,700.00

pour ce mois et un cumulatif d'année pour une valeur totale de \$3 658 201.00.

CORRESPONDANCE / RESOLUTION

- **2842 – 2011 - Société canadienne des postes** – Offre de rencontre les 3, 4, 11, 18 ou 20 octobre à 17h30 ou avant pour expliquer le dossier des boîtes aux lettres – Document transféré par courriel le 27/09/2011;

Considérant que la relocalisation de certaines boîtes aux lettres est le résultat d'une étude de sécurité faite par une firme indépendante et qu'elle résulte également d'une obligation légale à l'effet que l'employeur doit assurer la sécurité des préposés à la distribution du courrier;

Considérant que la Municipalité ne peut que collaborer à la réalisation des travaux identifiés comme étant nécessaires à la sécurisation de certaines boîtes aux lettres;

Il est proposé par la Conseillère Lisette Fréchette, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité informe la Société canadienne des postes qu'elle approuve les plans de relocalisations proposés pourvu que cette dernière :

- 1° S'assure, malgré le fait que les endroits retenus soient sécuritaires pour la distribution du courrier, qu'il n'en résultera pas un danger pour la circulation des véhicules moteurs;
- 2° S'assure que l'installation de ponceaux, s'il en est besoin, soit faite aux frais de la Société tout comme leur entretien tant en hiver qu'en été et qu'il en soit de même quant au déneigement des installations;
- 3° S'assure auprès du service des travaux publics que les ponceaux s'il en est besoin aient un diamètre suffisant pour permettre le libre écoulement de l'eau;

Que le directeur général soit autorisé d'attester de l'acceptation de la Municipalité lorsque ces relocalisations sont le résultat d'études faites dans le but de sécuriser les employés chargés de faire la distribution du courrier.

ADOPTÉ

- **2843 – 2010 - Martin Vallières** – Propriété du 130 rue Hémond – Demande de dérogation mineure;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que cette demande soit référée au Comité consultatif d'urbanisme pour fins de recommandations à l'assemblée régulière du 7 novembre 2011 et que l'avis public requis à cet effet soit donné en conséquence;

Ont voté en faveur : Bernard Laroche, Lisette Fréchette, Germain

Ducharme, Jean-Guy Dionne et Francine L. Girard

A voté contre : Michel Plourde

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

- **2844 – 2011- Société canadienne des postes** – Bureau de Danville réponse au questionnaire relatif à la présence de « boîtes communautaires vertes à cadenas» par opposition aux « boîtes communautaires à clés » beaucoup plus esthétique que l'on retrouve dans les centres et arrondissements urbains;

Considérant que depuis nombre d'années (30 ans et plus) les boîtes à lettres communautaires se trouvant sur le territoire de la Municipalité sont les anciens modèles de couleur verte avec barrures à cadenas lesquelles sont définitivement désuètes en plus de ne plus être à l'épreuve des intempéries;

Considérant qu'ailleurs dans d'autres municipalités depuis également nombre d'années il n'y a plus que les nouveaux modèles métalliques de couleur brune avec façade métallique et système de barrures à clé;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité demande instamment à la Société canadienne des Postes de procéder dans les plus brefs délais à l'installation et remplacement des vieilles boîtes aux lettres communautaires « vertes » par les nouvelles « brunes » plus esthétique et plus aptes à protéger le courrier tant contre les intempéries que contre le vol de courrier.

ADOPTÉ

- **2845 -2011 - Martel, Brassard, Doyon** – Offre d'adhésion au mandat général pour l'année 2012;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard d'autoriser les représentants de la Municipalité à recourir aux services du cabinet Martel, Brassard, Doyon s.e.n.c. au besoin pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 selon les termes de l'offre de service datée du 27 septembre 2011.

ADOPTÉ

- **2846 – 2011 - Élevage Jocelyne et Christian Houle** – Offre de service de fourrière pour 2012 (prise en charge des animaux) au montant de \$800.04;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité adhère à l'offre soumise et qu'il soit procédé au paiement de la somme demandée

laquelle sera payable en 4 versements de \$200.01 chacun à compter du 31 janvier 2012.

ADOPTÉ

- **2847 – 2011 - Société canadienne des postes (Syndicat)** – Transmission d'un nouvel horaire supposant la suppression d'un 20 heures/semaines en ouvrant de 9h30 à 17h00 et fermant le samedi – Projet de résolution à l'encontre de ce projet;

Considérant que le service offert par la Société canadienne des Postes est indispensable au soutien et au développement de la communauté particulièrement en ce qui concernant l'accessibilité même aux services (renseignements, timbres, enregistrement, réception de courrier certifié pendant des heures qui soient acceptables pour les petits et moyens commerce de notre municipalité);

Considérant que pour être efficace et répondre aux besoins de nos citoyens et qu'il y a nécessité de maintenir le niveau de service actuel;

Considérant que tous les canadiens en milieu rural où qu'ils habitent ont droit à un service universel et complet d'un bureau de poste fédéral considérant que les citoyens de la partie urbaine de Danville ayant pour code le JOA 1A0 ne bénéficient même pas du service de livraison par facteur contrairement à d'autres municipalités;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité de Danville s'oppose à toute réduction des services de la Société Canadienne des postes y compris les heures d'ouverture à la clientèle.

Ont voté en faveur : Bernard Laroche, Lisette Fréchette, Germain Ducharme, Jean-Guy Dionne et Francine L. Girard

A voté contre : Michel Plourde

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

- **2848 – 2011 - EXP** – Transmission de l'estimation pour les forages requis sur le barrage de l'Étang Burbank, supervision, analyses et rapport \$16,821.00 avant taxes;

Considérant que la Municipalité a l'obligation de procéder à une analyse relative à la sécurité du barrage de l'étang Burbank et qu'une première étape a été réalisée par la production d'un rapport préliminaire;

Considérant que le centre d'expertise hydrique du gouvernement du Québec requiert la réalisation de forages afin d'évaluer la composition, consistance et résistance de la digue constituant l'ouvrage de retenue des eaux;

Considérant que cette exigence est de nature à compléter le rapport préliminaire produit à ce jour;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que :

1°La Municipalité accepte l'offre de service soumise et mandate la firme « Exp » de réaliser les travaux requis en complément de la 1^{ère} analyse de sécurité réalisée à l'égard du barrage de l'Étang Burbank le descriptif contenu au document daté du 22 septembre 2011; et

2°Le directeur général soit autorisé de signer pour et au nom de la municipalité tous documents nécessaires à la réalisation de ces travaux ainsi qu'à donner toute autorisation pertinente.

ADOPTÉ

- **2849 – 2011 - M.R.C. des Sources** – Demande d'identification, les priorités souhaitées de la part de la S.Q. pour l'année 2012;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité tout en réitérant les priorités déjà formulées pour 2010 lesquelles se lisaient comme suit :

- Vitesses excessives sur les rues du Carmel, Daniel-Johnson, Grove et Water et dans les rues du secteur Boudreau ainsi que prêter attention au respect de la signalisation (Arrêts) particulièrement en milieu urbain sur de longs tracés;
- Vandalismes et vols – prévention et solution des événements;
- Flanage dans les parcs municipaux ou leurs abords ainsi que sur certains terrains privés en bordure de voie de circulation d'importance;
- Présence et participation publique accrue au sein de la population;
- Traiter tous les dossiers avec considération et diligence avec le citoyen sans égard quant à la valeur ou l'importance du méfait;
- Régler le ou les cas de méfaits publics dans le secteur du parc des maisons mobiles lesquels ne sauraient se régler que par des accusations de nature criminelles;
- Faire preuve de plus de visibilité sur le territoire municipal.

informe le comité de sécurité public qu'elle s'attend à ce que la Sûreté du Québec pour 2012 axe également ses efforts sur le respect de la réglementation locale, le respect de la signalisation de vitesse et qu'elle utilise davantage de véhicules « banalisés » pour prévenir et solutionner la criminalité.

ADOPTÉ

- **2850 – 2011 - Léo Claude Tremblay** – Demande d'opinion de la municipalité pour l'établissement d'un « usage de roulotte » sur les lots..... terre à Jo. » en prévision de la présentation d'une demande auprès de la C.P.T.A.Q.;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que cette demande soit référée à la direction générale, service de l'urbanisme inclus, afin qu'une opinion soit émise tenant compte de la réglementation actuelle ainsi que des autres dispositions légales (C.P.T.A.Q., environnement

etc..) et ce pour fins de prise en délibération et décision lors de l'assemblée régulière du 7 novembre 2011.

ADOPTÉ

- **2851 – 2011 - O.M.H. de Danville** – États financiers 2010 avec résolution du C.A. de cet organisme les acceptant en date du 04/05/2011 – Acceptation de la municipalité requise;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que les états financiers de l'Office municipal d'habitation de Danville pour l'année 2010 soient acceptés tels que soumis indiquant un déficit d'exploitation de \$53,693.00 pour une contribution municipale de \$5,369.30.

ADOPTÉ

- **2852 – 2011 - Chambre de commerce Danville-Shipton** – Demande de contribution financière pour publiciser l'édition 2011 de la « Vitrine des marchands » au montant de \$500.00 sur \$800.00 (2010 = \$500.00);

Il est proposé par le Conseiller Michel PLourde, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité dans l'optique de sa politique de développement économique contribue financièrement à la publicisation de cet événement à raison d'une contribution au montant de \$500.00.

ADOPTÉ

AFFAIRES EN SUSPENS

- **2853 – 2011 – Comité consultatif d'urbanisme** – 2 rue Louis-Giguère;

Considérant les recommandations faites par le Comité consultatif d'urbanisme;

Considérant que l'avis public requis a été publié en date du 15 septembre 2011 et qu'aucune représentation à l'encontre des recommandations n'a été portée à l'attention des membres du Conseil;

Considérant le nombre d'années écoulées sans qu'il n'y aie eu de plaintes portées à l'attention des membres du Conseil et tenant compte de la présence d'une haie de cèdres du côté de la rue Lefebvre, rue visée par la présente dérogation;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que :

- 1° Soit reconnue conforme, pour le garage identifié au plan de localisation préparé par Armand St-Pierre, arpenteur-géomètre une

marge de recul avant de 7,61 mètres sur la rue Lefebvre en lieu et place des 10 mètres prescrits au règlement de zonage;

- 2° Soit reconnue conforme, pour la « remise » identifié au plan de localisation préparé par Armand St-Pierre, arpenteur-géomètre une marge de recul avant de 2,58 mètres en lieu et place des 10 mètres prescrits au règlement de zonage.

La présente dérogation accordée pour la « remise » n'est valable que pour le temps où elle demeure telle qu'elle existe présentement et tant qu'elle n'est pas détruite en tout ou en partie alors en pareil cas elle ne pourra être reconstruite qu'en respectant les marges qui seront alors en vigueur à ce moment.

ADOPTÉ

- **2854 – 2011 – Gesterra** – Soumission d'un contrat relatif à la disposition gestion des matières résiduelles ;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité accepte le projet de contrat soumis établissant le taux d'enfouissement des matières résiduelles à la somme de \$66.00 la tonne métrique excluant les redevances exigées par le MDDEP et les taxes applicables et ce à compter du 1^{er} janvier 2012;

Contrat valable pour une durée de 3 années se terminant le 31 décembre 2014;

Le Maire et le directeur général sont autorisés de signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires.

ADOPTÉ

- **2855 – 2011 – Dossier tennis** – Révision de l'appel d'offre et retrait;

Considérant que l'appel d'offre actuellement mis en ligne pour la construction d'un terrain de tennis double est incomplet et suscite de nombreuses interrogations de la part des soumissionnaires potentiels;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité :

- 1° Procède au retrait de l'appel d'offre actuellement mis en ligne sur le système électronique SE@O; et
- 2° Procède à un appel d'offre de services professionnels, par invitation, pour la préparation de plans et devis détaillés pour la construction d'un terrain de tennis double lesquels documents seront utilisés pour procéder à un appel d'offres public sur le système électronique SE@O vers le mois de février 2012.

ADOPTÉ

- **2856 – 2011 – Carrières et sablières** – Entente de partage avec la Municipalité de Saint-Claude;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité:

- 1° Accepte la demande formulée par la Municipalité de Saint-Claude à l'effet de partager une partie des revenus provenant de la carrière de la compagnie Sintra sur le chemin des Canadiens soit 10% après déduction des frais d'administration de 15% et selon les termes de l'entente qui sera soumise à cette Municipalité d'une durée de 5 ans effective à compter du 1^{er} janvier 2011 en raison de la date de demande initiale datée du 6 décembre 2010; et
- 2° Autorise le Maire et le directeur général et se crétaire-trésorier de signer pour et en son nom la dite entente.

ADOPTÉ

- **2857 -2011 – Bibliothèque de Warwick** – Inscription et participation de résidents de la Municipalité;

Considérant que l'accès aux services de loisirs et de culture de la Municipalité de Warwick couvrent l'année civile ;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité, pour la prochaine année civile, s'il en est, autorise l'inscription de résidents de la municipalité à la bibliothèque de la municipalité de Warwick pourvu que ces derniers paient la somme de base requise de la part de cette municipalité majorée d'une somme de \$15.00 en guise de participation administrative.

ADOPTÉ

- **2858 – 2011 – Fondation du CSSS des Sources** – Brunch du Maire;

Il est proposé par la Conseillère Lisette Fréchette, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité renouvelle l'activité du « Brunch du Maire » en collaboration avec les Chevaliers de Colomb-Conseil 3322 le Dimanche 23 octobre 2011 et autorise la publicisation de cette activité par l'entremise de la Radio CJAN pour un montant sensiblement le même que celui de l'an dernier (+/- \$220.00).

ADOPTÉ

- **2859 – 2011 – Centre récréatif d’Asbestos** – Contributions municipales hypothécaires, contributions à l’électricité etc... - Protection des investissements municipaux;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Michel Plourde que le directeur général adresse à nouveau une demande au conseil d’administration du Centre récréatif Connie Dion confirmer la possibilité de protéger les subventions municipales versées depuis nombre d’années que ce soit par voie de reconnaissance de dette ou garantie hypothécaire.

ADOPTÉ

- **2860 – 2011 – Corporation de développement économique** – Avances de fonds;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que les avances de fonds faites à la Corporation de développement économique de Danville soient exemptes de charge d’intérêts et ce pour valoir à titre de subvention au développement économique de la municipalité et que l’encaissement de tout ou partie de remboursement tienne compte de la présente résolution.

ADOPTÉ

AFFAIRES NOUVELLES

- **2861 – 2011 – O.M.H. de Danville** – Modification au budget 2011 – Travaux de ciment;

Considérant que le budget 2011 de cet organisme prévoyait une réfection de certaines de ses infrastructures tels trottoirs, dalles etc... et qu’il appert que les prévisions budgétaires sont inférieures de près de \$9 000.00 au résultat des soumissions;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité consente à une modification du budget 2011 de l’office municipal d’Habitation pour une somme de \$9,000.00 correspondant à une augmentation de la quote-part de la Municipalité de plus ou moins \$900.00.

ADOPTÉ

- **Cours d’eau Landry – Avis de motion;**

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Jean-Guy Dionne à l’effet qu’à la prochaine assemblée ou à une assemblée subséquente il proposera ou fera proposer pour adoption un projet de règlement visant à autoriser des travaux dans le cours d’eau

Landry tels que formulés par madame Marthe Tremblay ayant pour effet de permettre d'en réclamer les coûts du bénéficiaire soit madame Marthe Tremblay.

- **2862 – 2011** – **Patinoire du centre Mgr. Thibault** – Préparation, entretien et surveillance;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Michel Plourde que la Municipalité procède à un appel de candidatures pour la préparation, entretien et surveillance de la patinoire du centre communautaire Mgr. Thibault et que le directeur général soit autorisé de donner l'avis public en conséquence.

ADOPTÉ

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ

Jacques Hémond, Maire

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**